

**A**UTO-MOTO ÉCOLE  
**PONCET**

**Chalon**  
20, Rue de Belfort

**Châtenoy le R.**  
34, Avenue De Gaulle

**Saint-Marcel**  
4, Grande Rue

Téléphones :  
03.85.48.79.77  
06.24.94.01.79

[www.automotoecoleponcet.fr](http://www.automotoecoleponcet.fr)

BSR  
A1, A2, A  
AAC  
B

*Piste privée*  
*Prix minis Sériex maxi*

**FORMATION 7H****RECYCLAGE 125cc (avec permis B)****PASSERELLE A2 ==> A****Recyclage 125cm<sup>3</sup> (avec permis B)****Passerelle A2 -> A**

La formule comprend :

⇒ Formation théorique et pratique hors circulation (4h)	100 €
⇒ Formation pratique en circulation (3h)	100 €
⇒ Frais de dossier, gestion de compte numérique, ANTS	90 €

---

**~~290€~~****250€****Tarif privilège applicable sur cette formation : -30€**

**Conditions requises :**

**Recyclage 125cc** (avec permis B) : Le permis B permet la conduite des scooters 125 à 2 ou 3 roues, l'équivalence avec la catégorie A1 s'obtenant après 2 ans d'ancienneté (permis B) et une formation de 7h obligatoire. De même, les tricycles à moteurs de plus de 20 ch (catégorie L5e) sont accessibles dans les mêmes conditions que les scooters 125. Les personnes ayant obtenu leur permis avant le 1er janvier 1980 sont dispensées de formation.

**Avoir obtenu le permis A2 depuis 2 ans****Programme et Objectifs de la formation :**

- Amener la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques et à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35kw.
- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples indispensables à **la pratique sécuritaire de la conduite**
- Travailler, notamment sur le **processus détection-analyse-décision et action**, dans le cadre d'un audit de conduite

**Après la formation :**

Il faut faire une nouvelle demande de permis de conduire auprès des services de l'Etat concernés.

ATTENTION : Vous ne serez autorisé à conduire la catégorie de véhicule concerné (c'est-à-dire boîte manuelle) qu'à délivrance du titre définitif.

**Nos engagements :**

- Une formation de haut niveau pour votre sécurité
- Le calendrier de formation se fait conjointement avec le formateur, ce qui permet de faire la formation sur 1 journée ou 2 demi-journée.
- Des équipements adaptés intégrant les nouvelles technologies

**Documents nécessaires pour toute inscription :**

- 2 photos d'identité agréées ANTS **avec code numérique**
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Photocopie recto-verso du permis de conduire
- ASSR 2 si moins de 21 ans
- JDC entre 17 ans et 25 ans
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'énergie ou avis d'imposition)
- Une attestation d'hébergement avec photocopie de la carte d'identité de l'hébergeur et signature de l'élève et de l'hébergeur (si besoin)
- une adresse mail valide

**Règlement :**

Le règlement se fait en 1 fois à l'inscription. Une fois le règlement fait, la prise de date pour la session est vu avec le formateur compétent.

**N'hésitez pas à nous demander sur les différentes aides de l'état pour le financement de votre formation !**

Tarifs valable à partir du 01 février 2018 : Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter par mail : [automotoecoleponcet@hotmail.fr](mailto:automotoecoleponcet@hotmail.fr)

Des leçons de perfectionnement sont également disponible au tarif de **42€/heure**.

